

L'édifice, un témoignage remarquable

Du couvent au musée des Ursulines

Le musée occupe les locaux de l'ancien couvent des sœurs Ursulines appelées à Mâcon par l'évêque Gaspard Dinet dès 1615 pour diriger l'éducation des jeunes filles de la noblesse et de la bourgeoisie locales. Les corps de bâtiment érigés entre 1675 et 1677 sont caractéristiques de l'art de bâtir en Bourgogne au XVII^{ème} siècle. Réquisitionné à la Révolution, l'édifice devient maison d'arrêt en 1792, puis caserne militaire de 1798 à 1929 et maison des associations jusqu'à sa transformation en musée en 1968.



© Musée des Ursulines

Le premier musée à l'hôtel de ville

Le premier fonds du musée, constitué de peintures, dessins, antiquités et autres médailles et objets de curiosité, émane d'un don fait à la municipalité par l'Académie de Mâcon, en 1825. C'est d'ailleurs à cette Société d'Agriculture, Sciences et Belles Lettres que l'on doit la publication du premier inventaire des collections, vers 1830. Ces dernières sont exposées dans les salles de l'hôtel de ville

<https://www.macon.fr/vivre-et-bouger-a-macon/culture/musee-des-ursulines/decouvrir-le-musee/ledifice-un-temoignage-remarquable?>

où siège l'Académie.

L'accroissement considérable des collections dans la seconde moitié du XIXe siècle, puis au cours du XXe siècle, conduit à envisager le transfert du musée dans un bâtiment dédié. L'ancien couvent des Ursulines est retenu pour le projet. Le musée prend alors le nom de l'édifice et ouvre au public en juin 1968 après plusieurs années de travaux.

L'ordre des Ursulines

La Compagnie de sainte Ursule a été fondée en Italie en 1535 par Sainte Angèle de Mérici. Cette compagnie, dédiée à la jeune martyre du Ve siècle, Ursule, se consacre à l'enseignement religieux. Suite au concile de Trente (1545), entre autres, les Ursulines commencent à vivre en communauté retirées à Milan (1572) et à Avignon (1596). L'ordre alors créé se répand en Amérique du Nord au XVIIe siècle, puis dans le monde entier au XIXe siècle.



HÔTEL DE VILLE DE MÂÇON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE